



DD/LE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - PaixMINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHECOMMISSION NATIONALE
POUR L'UNESCO

Lomé, le 03 SEP 2001

SECRETARIAT GENERAL

Le Ministre de l'Éducation Nationale
et de la Recherche
Président de la Commission nationale

N° 1646/MENR/CNU

Objet: Appui au projet
de Résolution sur la
création de l'Académie
africaine des Langues.à Monsieur le Directeur Général
de l'UNESCO
7, Place de Fontenoy
75352 Paris 07 SPFRANCE

FAX: (331) 45671690

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Togo apporte son appui au projet de résolution relatif à la création de l'Académie Africaine des Langues introduit par le gouvernement malien, pour être adopté dans le cadre de la 31^e session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Le gouvernement togolais soutient vivement cette initiative de création de l'Académie Africaine des Langues car il est persuadé qu'elle contribuera d'une façon significative au dialogue interculturel pour la promotion d'une culture de la Paix.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.



Koffi SAMA

Copie : Commission Nationale Malienne
Pour l'UNESCO
FAX : (223) 233767COMMISSION MALIENNE
POUR L'UNESCO
N° 1111 du 13/9/01

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2001

Appui au projet de Résolution sur la création de l'Académie Africaine des langues

Commission nationale de l'UNESCO du Togo

Commission nationale de l'UNESCO du Togo

<http://archives.au.int/handle/123456789/1442>

Downloaded from African Union Common Repository